

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome II

Paris

TABLE DES MATIERES

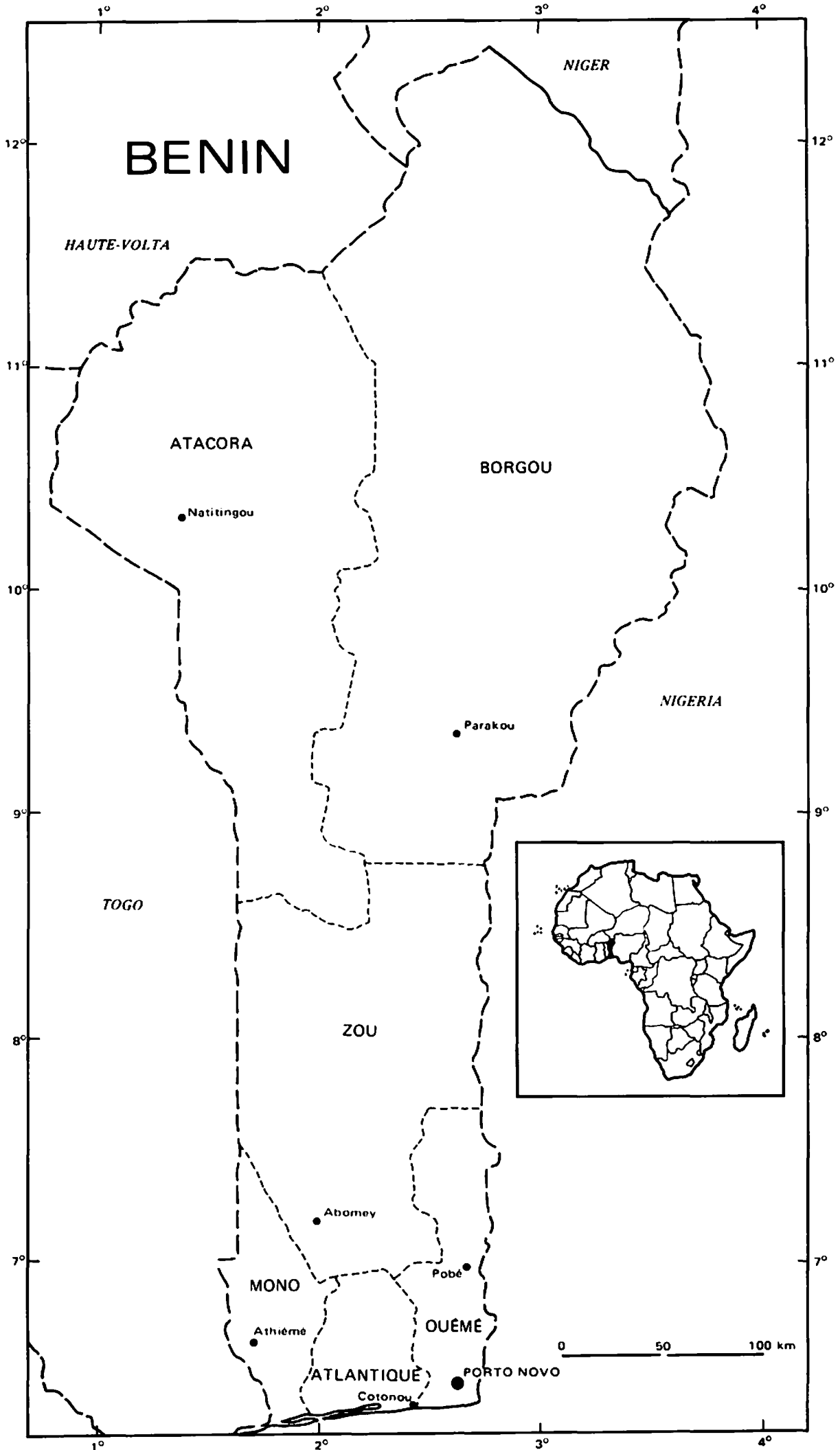
	Pages
Avant propos	I
Algérie, par M. MAZOUZ	1
Bénin, par C. ADJAHOUTONON & J.P. TOVIESSI	15
Botswana, par G.S. FINCH, E. JORGENSEN & P.O. WAY	27
Burundi, par S. BARANDEREKA & A. BERCIU	43
Cap Vert, par C. CONIM	67
Centrafrique, par D. PANTOBE	87
Comores, par F. TALLON	109
Congo, par R. MFOULOU	119
Gabon, par M.D. FRANCOIS	135
Ghana, par L. GOARNISSON	149
Haute Volta, par N. DAKUYO & H. LOUGUE	167
Lesotho, par D. TABUTIN & E. VILQUIN	179
Libye, par K.V. RAMACHANDRAN	189
Mauritanie, par G. NOEL	205
Ouganda, par M.P. THIRIAT	223
Saint Thomas et Prince, par N.A. MORGADO	239
Sénégal, par A. SADIO	249
Soudan, par K.V. RAMACHANDRAN	259
Tanzanie, par M.P. THIRIAT	277
Tunisie, par C. TARIFA	297
Zimbabwe, par L. GOARNISSON	321
Conclusion, par F. GENDREAU & L. GOARNISSON	339
Les auteurs	399
Liste des tableaux	403
Liste des graphiques	413
Liste des cartes	417
Rappel du contenu du Tome 1	421

BENIN

CODJO ADJAHOUTONON

JOSEPH TOVIESSI

OCTOBRE 1980



B E N I N

I. INTRODUCTION

La République Populaire du Bénin est la nouvelle dénomination donnée au DAHOMEY, depuis le 30 novembre 1975. Ce pays est limité à l'Est par le Nigeria, au Nord par le Niger, à l'Ouest par la Haute Volta et le Togo, et au Sud par l'Océan Atlantique. C'était une colonie française intégrée le 19 Novembre 1899 à la Fédération de l'Afrique Occidentale. Comme les autres colonies, il était administré par un Lieutenant Gouverneur et obtint son indépendance nominale en Août 1960.

Nous n'avons pas connaissance des négociations intervenues entre les différentes nations colonisatrices (Allemagne, Angleterre, et France) pour la détermination des frontières de ce pays. Un rapport du Lieutenant gouverneur, adressé aux autorités politiques de son pays en 1929 fixait la superficie du Bénin à 122 010 km². Ce même rapport donnait les précisions suivantes : "sa largeur, de 125 km dans le bas-Dahomey, passe à 335 km dans la partie septentrionale ... Des bords de l'océan aux savanes nigériennes, il se développe sur plus de 700 km de longueur (6°20' au 12°25' de latitude nord)". Cette description est accompagnée d'une carte militaire qui diffère très peu du tracé de l'actuel territoire dont la superficie est estimée à 112 622 km².

La République Populaire du Bénin se présente comme un territoire allongé suivant une direction NORD-SUD et son climat varie essentiellement avec la latitude.

Lorsqu'on se déplace du NORD au SUD, on passe progressivement du climat tropical continental à une seule saison des pluies et écarts thermiques et hygrométriques importants, au climat subéquatorial à deux maximums pluviométriques séparés par un minimum particulièrement marqué sur le littoral, où les facteurs température et humidité sont beaucoup moins variables.

De ce fait on distingue du Nord au Sud, 5 régions de caractères climatiques différents :

a) Une zone Nord, limitée au Sud par les régions montagneuses du Nord-Est et du Nord-Ouest (Atacora) où le climat est typiquement de caractère tropical continental (type soudanien) à une seule saison des pluies (avril-octobre avec un maximum pluviométrique en août).

La hauteur annuelle des précipitations varie de 900 mm à 1 100 mm du Nord au Sud.

b) Les zones montagneuses du Nord-Est et du Nord-Ouest, (chaîne de l'Atacora) ayant les mêmes caractères climatiques que la zone nord. Toutefois, le maximum pluviométrique s'établit en septembre et non en août et la saison des pluies y est un peu plus longue (fin mars à début novembre).

La population de ces deux régions se compose essentiellement de Bariba, Dendi, Peuhl, Somba, Tanguiéta et de nombreux autres groupes très hétérogènes.

c) Une zone centrale, située entre les parallèles de DJOUGOU et DASSA, qui est une zone de transition entre le climat tropical des régions précédentes et le climat subéquatorial des régions côtières.

A partir de DJOUGOU, un petit minimum pluviométrique s'accroît peu à peu en août séparant deux maximums qui s'établissent en juillet et septembre ; celui du mois de septembre étant prépondérant - aux latitudes plus basses, le premier maximum l'emporte petit à petit sur le deuxième.

Les hauteurs annuelles de précipitations sont moins importantes que dans les zones montagneuses du nord-est et du nord-ouest (1 100 à 1 300 mm).

Au cours de la saison sèche qui s'étend de novembre à mars, on observe encore de faibles humidités relatives.

d) Une zone précôtière, située au Sud de la zone centrale, où les caractères de double saison de pluies s'affirment peu à peu par une diminution progressive du minimum pluviométrique d'août qui reste toutefois compris entre 50 et 100 m/m. Le premier maximum qui s'accroît peu à peu se produit au mois de juin, tandis que le deuxième maximum devient plus tardif et tend à s'établir en octobre.

Les hauteurs annuelles de précipitations varient de 1 000 à 1 300 m/m.

e) Une zone côtière, où le minimum pluviométrique du mois d'août est particulièrement net (à COTONOU, hauteur moyenne de 22 m/m) tandis que le maximum de juin s'affirme prépondérant sur celui d'octobre (à COTONOU, moyenne de 342 m/m en juin, contre 177 m/m en octobre).

Du point de vue des quantités annuelles de précipitations, on observe des différences importantes dans les zones Est et Ouest du littoral, la zone Est (Porto-Novo, Sèmè) étant beaucoup plus pluvieuse (1 300, 1 400 m/m en moyenne) que la zone située à l'ouest de OUIDAH où l'on note des hauteurs moyennes annuelles de 900 à 1 100 m/m qui se rapproche de ce fait du climat sec du littoral du bas Togo.

Ces trois zones sont habitées par les Fon, Aïzo, Goun, Adja, Mina, Nagot, Yoruba, Djougou et apparentés.

Les deux dernières sont les plus fortement peuplées, les plus économiquement développées et les plus culturellement homogènes. Cette homogénéité se traduit par une assez bonne compréhension mutuelle des langues parlées par la population.

La division en grandes unités administratives date de 1960. Elle est faite de six régions ou provinces : Atacora, Atlantique, Borgou, Mono, Ouémé et Zou. Ces provinces sont subdivisées en Districts dont le nombre depuis 1978 est 84.

II. SOURCES DES DONNEES

1) Recensements Administratifs

Jusqu'à l'indépendance, le recensement administratif constitue l'unique source de données en vue de définir les politiques sociale, économique et culturelle. Il a été institué pendant la colonisation afin de "déterminer l'assiette de l'impôt", de recruter les assujettis militaires et d'exécuter les programmes économiques. Il a rebuté pendant longtemps la population autochtone qui y trouvait une contrainte injustifiable. Les opérations de recensement administratif ont dû être sujettes à de mauvaises déclarations, source de sous-estimations. Ces opérations laissaient souvent de côté une partie des femmes et des enfants. Les migrations saisonnières sont courantes ; elles permettent à ceux qui s'y adonnent d'échapper au dénombrement et au recouvrement des impôts. Cela a amené les administrateurs coloniaux à instituer des laissez-passer pour voyageur et à signer des ententes entre pays pour le mouvement des personnes. Voici ce qui a été décidé en 1930 entre le Dahomey et le Togo : "les indigènes ayant un domicile au Dahomey et des terrains de culture au Togo seront recensés et administrés par le Dahomey. Inversement, les indigènes ayant un domicile au Togo et des terrains de culture au Dahomey seront recensés et administrés par le Togo".

Les difficultés de déplacements, l'organisation matérielle des opérations de recensement, le manque de personnel ... ne facilitent pas la tâche des administrateurs et justifient parfois le report de l'effectif de l'année écoulée, faute de dénombrement. Néanmoins, d'année en année, la précision de l'opération s'affirme et la population jeune, les moins de 15 ans, qui ne se dénombrant pas est soumise au recensement.

C'est l'un de ces recensements administratifs, celui réalisé quelques mois après l'indépendance, en novembre 1960 qui a servi de base de sondage à l'enquête démographique de 1961.

2) Enquêtes démographiques

Au lendemain de l'indépendance, en juillet-août 1961, la Direction de la Statistique a effectué une enquête démographique, avec la participation du Ministère français de la Coopération. Il s'agit d'une enquête par sondage qui a utilisé les départements (les provinces actuelles) et la division rurale-urbaine comme base de stratification. L'échantillon représente un peu plus du quart de la population.

Cette enquête est la première devant apporter des informations précises sur le volume de la population, la structure par âge, les caractéristiques socio-économiques, le niveau de fécondité et de mortalité. Par suite des difficultés matérielles et géographiques, un peu plus de 1 % de la population n'a pu être inclus dans le domaine de l'enquête.

A cette première enquête d'envergure nationale, il convient d'ajouter d'autres opérations menées soit à l'initiative de la Direction de la Statistique, soit à la demande des utilisateurs.

- Enquête socio-démographique d'Agony (1966).
- Enquête démographique de Hinvi (1966).

- Recensement de Cotonou (1964)
- Enquêtes Budget et Consommation des ménages, avec un volet démographique, dans les districts de Porto-Novo (1975, 1976-1977), dans la Province de l'Atacora (1978)

Pendant longtemps, les données de l'Enquête Démographique de 1961 étaient les seules disponibles au niveau national. L'état civil connu uniquement dans les centres urbains, ne pouvait fournir des données fiables ; les seuls événements enregistrés, d'ailleurs dans une proportion très faible, étaient les naissances et les décès. Il était urgent de faire un recensement général de toute la population du pays ; cette opération eut lieu en mars 1979 (voir plus loin).

Pour maximiser le profit donné par ce recensement quant à l'actualité des données, il a été décidé la réalisation d'une enquête nationale démographique à 3 passages, espacés de 6 mois.

Cette enquête qui est le début de la concrétisation d'un programme national de recherche et d'étude démographique a pour objectif en outre le contrôle du recensement, l'étude de la fécondité, de la mortalité, de la migration et de l'emploi.

Elle porte sur un échantillon de 125 000 personnes et a débuté le 23 novembre 1981.

3) Recensement général de la population

Le premier recensement général de la population a été effectué du 20 au 31 mars 1979. Cette opération s'inscrit dans le programme des recensements 1970 des Nations-Unies. Elle a été l'objet de longues préparations. Elle a connu de nombreuses réorientations dans les objectifs depuis le décret présidentiel du 9 décembre 1969. La méthodologie retenue est le dénombrement complet de la population de fait, résidant sur le territoire au moment du recensement. Le travail préparatoire de cartographie, qui a permis de constituer une base de données très recherchées pour les enquêtes futures, a duré près d'un an et a couvert tout le territoire, éliminant ainsi tout risque d'omission ou de double compte. Des estimations effectuées au cours de ces travaux cartographiques ont donné un effectif de la population, effectif d'ailleurs confirmé par le dénombrement de mars 1979. Outre les renseignements de base (nom, âge, sexe, lieu de naissance), l'unique questionnaire de ménage relève les durées de séjour, le niveau d'instruction, les caractéristiques socio-économiques et le type d'habitat. Le traitement des données est en cours et si le calendrier était respecté, il s'achèverait en 1981. En octobre 1980, seules les données par sexe, grand groupe d'âge (0-5 ans, 6-14 ans, 15-49 ans, 50 ans et plus) et par unité administrative sont disponibles.

Des sources de financement pour l'analyse et la publication des données du recensement sont recherchées.

TABLEAU 3 - BENIN - POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGE ET PROVINCE - 1979 -

Province	Grands groupes d'âge					Total
	0-5	6-14	15-49	50 & +	Non dé-terminé	
Atacora	120 121	110.102	194.778	56 316	192	481 509
Atlantique	163 175	170 531	289 092	69 470	1 022	693 290
Borgou	120 879	115 709	199 945	53 387	422	490 342
Mono	130 961	120 928	170 931	53 095	585	476 500
Ouémé	156 626	143 027	250 464	75 955	1 058	627 130
Zou	145 048	136 728	209 342	77 745	606	569 469
Ensemble du pays	836 810	797 025	1 314 552	385 968	3 885	3 338 240

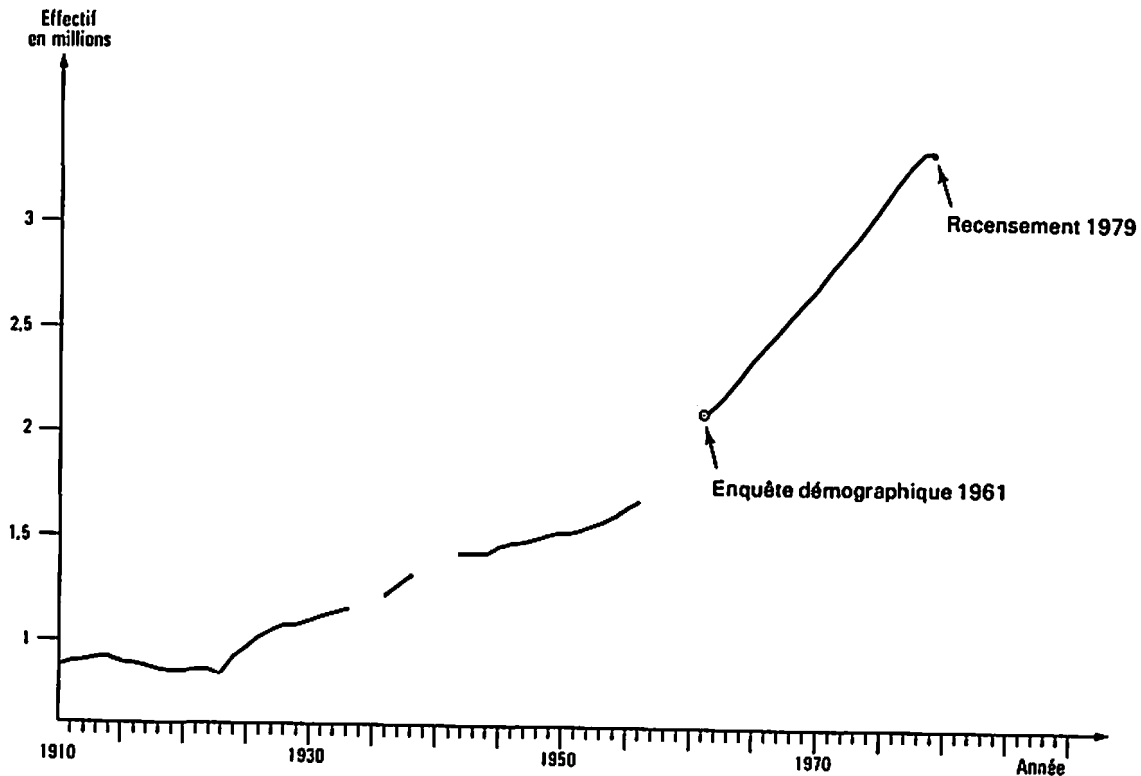
III. EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA POPULATION

Dans le tableau 4 sont réunis les effectifs de la population depuis 1910. Jusqu'en 1930 (graphique 1) l'estimation de la population est incertaine, indiquant des fluctuations ou des accroissements annuels peu vraisemblables. A partir de 1945 une impression de croissance régulière se dégage ; ce qui pourrait être une amélioration des recensements administratifs. L'accroissement annuel de 2,5 % observé à partir de 1954, s'est maintenu jusqu'au recensement de 1979. Il semble qu'entre 1961 et 1979, la population béninoise s'est comportée comme une population stable, étant donnée la correspondance vraisemblable entre les perspectives établies en 1961 et le recensement 1979. Cependant, il existe une différence dans la structure par âge. En 1979, les moins de 15 ans représentent 49 % de l'effectif total, contre 46 % en 1961, alors que les 15-49 ans perdent du poids (43 % en 1961 et 39 % en 1979). Il est possible que cette modification de structure soit due à une augmentation de l'émigration internationale, mais il pourrait y avoir d'autres causes, les mauvaises déclarations au niveau des âges par exemple.

L'étude de la répartition géographique de la population (tableau 5) signale un exode vers la province de l'Atlantique. En 1979, cette province abritait 21 % de la population dont la moitié résidait à COTONOU, principale ville du pays. Sa densité est de 215 habitants au km², environ deux fois celle de l'Ouémé, province qui avant la plus forte concentration humaine en 1961. Alors que certaines provinces (Mono, Borgou, Atacora par exemple) semblent maintenir la quantité proportionnelle de leur population, d'autres sont exposées à une dépopulation relative au profit de l'Atlantique.

graphique 1

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA POPULATION



Source : Tableau 3

Cette modification de la structure spatiale de la population n'est qu'une conséquence des transformations économiques et politiques du pays. En effet, depuis 1960, les structures politico-administratives sont progressivement transférées de Porto-Novo (situé dans l'Ouémé) vers Cotonou. Dans la même période, nous assistons à une urbanisation accélérée de la ville de Cotonou, à l'implantation de nombreuses industries, d'un port maritime, de résidences universitaires.

L'estimation de la population au 1er janvier 1975 est basée sur l'hypothèse de l'accroissement de la population à taux constant : entre le 1er août 1961 où l'effectif de cette population était environ 2 106 000 et le 25 mars 1979 où il était de 3 338 200, on dégage un taux d'accroissement annuel moyen de 2,65 %. Il en résulte que la population de la République Populaire du Bénin au 1er janvier 1975 peut être estimée à 2,991 millions d'habitants.

TABLEAU 4 - BENIN - EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1910 A 1979.

Année	Effectif (en milliers)	Année	Effectif (en milliers)
1910	878,0	1946	1 478,6
1911	902,0	1947	1 478,6
1912	911,0	1948	1 511,7
1913	928,2	1949	1 524,9
1914	928,2	1950	1 528,0
1915	900,0	1951	1 548,9
1916	900,0	1952	1 560,4
1917	889,1	1953	1 582,5
1918	866,2	1954	1 606,3
1919	859,0	1955	1 664,3
1920	859,0	1956	1 730,6
1921	861,0		
1922	877,0	1961	2 106,0
1923	837,0	1962	2 162,0
1924	924,3	1963	2 222,0
1925	968,0	1964	2 302,0
1926	1 016,3	1965	2 377,0
1927	1 056,0	1966	2 442,0
1928	1 083,0	1967	2 508,0
1929	1 079,2	1968	2 576,0
		1969	2 646,0
1931	1 112,0	1970	2 718,0
		1971	2 792,0
1933	1 131,2	1972	2 869,0
		1973	2 948,0
1936	1 225,7	1974	3 029,0
		1975	3 112,0
1938	1 324,8	1976	3 197,0
		1977	3 286,0
1942	1 427,2	1978	3 319,0
		1979	3 338,2
1944	1 424,1		
1945	1 456,5		

Sources : 1910 à 1929 et 1936 à 1956 : [2], 1931 et 1933 : [3], 1961 à 1977 : estimation de l'INSAE à partir de l'enquête démographique [2], 1978 et 1979 : estimation démographique à partir du recensement [4].

TABLEAU 5 - BENIN - REPARTITION DE LA POPULATION EN 1961 ET 1979 SELON LA PROVINCE

	Provinces						Ensemble
	Atacora	Atlantique	Borgou	Mono	Ouémé	Zou	
Superficie en km ²	31 200	3 222	51 000	3 800	4 700	18 700	112 622
Effectif en 1961	313 500	309 400	304 600	289 900	463 500	425 100	2 106 000
Densité au km ² en 1961	10,0	96,0	6,0	76,3	98,6	22,7	18,7
Effectif en 1979	481 509	693 290	490 342	476 500	627 130	569 469	3 338 240
Densité au km ² en 1979	15,4	215,2	9,6	125,4	133,4	30,5	29,6
Accroissement géométrique annuel %	2,41	4,58	2,68	2,80	1,69	1,64	2,59
Proportion en 1961 %	14,89	14,69	14,46	13,77	22,00	20,19	100,00
Proportion en 1979 %	14,42	20,77	14,69	14,27	18,79	17,06	100,00
Accroissement des proportions	- 0,47	6,08	0,23	0,50	- 3,21	- 3,13	

Sources : [4, 2]

IV. CONCLUSION

Cette étude est une simple esquisse pour évaluer l'évolution de la population du BENIN. Les sources premières des données disponibles n'ont pas été toutes soumises à une critique élaborée. Ce travail qui reste à faire, n'est pas des plus faciles : il exige une recherche minutieuse des documents de base, qui ne sont parfois pas disponibles dans les archives nationales.

L'actualisation annuelle de l'effectif de la population (à partir de 1961) n'est possible qu'avec l'utilisation des données de mouvement provenant de l'état civil. Malheureusement, l'enregistrement des faits d'état civil est très défectueux, surtout en zones rurales. Un

projet de réforme du système est en cours, mais il faudra attendre encore quelque temps pour voir son démarrage.

Le dépouillement des registres d'état civil entrepris pour les centres principaux d'état civil, la révision des textes, l'amélioration des fiches et registres et surtout la sensibilisation des masses aux problèmes d'état civil, seront des points importants de cette réforme.

En outre, l'Enquête Nationale Démographique à 3 passages qui prendra fin en mars 1983 permettra de disposer des données actuelles du mouvement de la population.

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- "Annuaire statistique du Dahomey", n° 3, 1969 - Direction de la Statistique, COTONOU.
- 2.- "Enquête démographique au Dahomey, 1961, résultats définitifs", 1964, Min.Coop., INSEE Coop., Paris.
- 3.- "Rapport politique pour la colonie du Dahomey du Lieutenant Gouverneur du Dahomey : années 1928, 1929, 1930, 1931, 1933, 1935, 1937 et 1938"
- 4.- "Recensement Général de la Population et de l'Habitation 1979. République Populaire du Bénin. Résultats préliminaires, ménages et population par sexe et par grand groupe d'âge", projet BEN/72/P02.